

UNOC 3 : ENVIRONNEMENT ET DIPLOMATIE, UN MULTILATÉRALISME AMBIVALENT

Jean-Jacques Kourliandsky

27/06/2025

Les 8 et 9 juin derniers, Nice a accueilli la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC), un rendez-vous du multilatéralisme pendant lequel se sont mêlés rencontres et accords en faveur de la protection des aires marines et, paradoxalement, négociations bilatérales antiécologiques. Jean-Jacques Kourliandsky, directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes de la Fondation, revient sur les différentes dynamiques à l'œuvre durant le Sommet.

Les 5 et 6 juin 2025, le président brésilien Luis Inacio Lula da Silva était à Paris, et à Toulon le 7, pour parler avec son homologue Emmanuel Macron de la COP30, de la forêt amazonienne, mais aussi du Mercosur et de l'Union européenne, de nucléaire civil et de sous-marins. Tous deux se sont retrouvés les 8 et 9 juin à Nice qui recevait une cinquantaine de chefs d'État, mobilisés par la détérioration de l'environnement maritime, au Sommet UNOC 3¹. À Paris et Toulon, les deux présidents ont mêlé défense de l'environnement et plaidoyers *pro domo*, commerciaux, économiques, militaires et politiques. À Nice, la Conférence des Nations unies sur l'océan s'est déroulée avec, en bruit de fond, les bombes israéliennes sur Gaza et l'Iran, les gesticulations douanières de Donald Trump et l'expulsion *manu militari* d'étrangers résidant aux États-Unis.

Ici, à Paris, et là, à Nice, la protection du milieu naturel a joué en faveur du dialogue entre dirigeants qui ne sont pas nécessairement sur la même longueur d'onde environnementale. Le constat que l'on peut faire au lendemain de cet événement diplomatique « vert » est double. Les avancées permises par ces échanges, sans doute modestes, valident opportunément la diplomatie, le multilatéralisme, contestés rien de moins que par les États-Unis, Israël et la Russie. L'autre constat est paradoxal. À Paris, à Toulon et à Nice, bien des questions étrangères à la forêt amazonienne et à la protection des océans ont été abordées par les uns et par les autres. L'environnement a servi un multilatéralisme bien malmené en ce moment. Mais il l'a fait parfois en prenant paradoxalement à revers la défense de la nature.

Multilatéralisme vert

La conférence de Nice, concert des nations, a permis de souligner l'attractivité continue du multilatéralisme. La Promenade des Anglais a en effet fait recette. Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, a apporté une légitimité universelle à l'événement. Si Donald Trump n'est pas venu à Nice, son ami argentin Javier Milei, pourtant tout aussi climatosceptique et écolo-incompatible, a fait le déplacement. Du côté des Amériques étaient présents Mia Mottley, Première ministre de la Barbade, Luiz Inacio Lula da Silva, président de la République du Brésil, Gustavo Petro, président de la Colombie, Rodrigo Chaves Robles, président de la République du Costa Rica, Santiago Peña, président du Paraguay, Dina Boluarte, présidente du Pérou, et Luis Abinader, président de la République dominicaine. Du côté européen, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, António Costa, président du Conseil européen, Pedro Sanchez, Premier ministre espagnol, et le Prince Albert de Monaco. D'Asie, Han Zheng, vice-président de la République populaire de Chine, Abdel Latif Jamal Rachid, président de la République d'Irak, Abdallah II bin Al Hussein, roi de Jordanie, Pham Minh Chinh, Premier ministre du Vietnam. D'Afrique, Patrice Talon, président de la République du Bénin, Azali Assoumani, président de l'Union des Comores, Denis Sassou-Nguesso, président de la République du Congo, Andry Rajoelina, président de Madagascar, Navin Ramgoolam, Premier ministre de Maurice, et Julius Maada Bio, président de la Sierra Leone. Du Pacifique, Surangel Whipps Jr, président des Palaos, et Jeremiah Manela, Premier ministre des Îles Salomon.

Ce concert international a bien navigué. Sous l'impulsion de délégations parfois sans chef d'orchestre présidentiel, plusieurs conventions ont été mises en bouteille : le Chili a mis le cap sur la protection de la haute mer avec un accord sur la conservation et l'usage durable de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales². La prochaine conférence de l'ONU sur les océans (UNOC 4) devrait siéger en 2028 à Valparaiso (Chili), qui a candidaté pour accueillir le siège permanent de l'organisation. Panama et le Canada ont navigué de conserve pour faire aboutir la Coalition de grande ambition pour un océan silencieux³. La République dominicaine s'est félicitée, en dépit de son périmètre modeste, d'avoir pu présider l'une des réunions plénières. Argentine, Brésil et Uruguay ont confirmé leur engagement environnemental dans l'Atlantique sud occidental. Le Mexique, outre diverses annonces de portée nationale, a saisi Nice pour apporter son soutien à l'initiative ProCaribe et à un projet bilatéral avec Saint-Domingue destiné à traiter les algues de la mer des Sargasses.

Courses diplomatiques « en marge » de la conférence

Le multilatéralisme, en dépit de l'absence des plus hauts responsables des États-Unis, d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni, a démontré son utilité pour tous et pour chacun. Portées par des courants favorables, plusieurs délégations ont fait des courses diplomatiques « en marge du sommet des océans », selon la formule consacrée. Le Chili et la Nouvelle-Zélande, tous deux membres du Traité intégral et progressif d'association trans-Pacifique (CPTPP), ont « conversé » – selon les termes des communiqués abscons publiés au terme de ce genre d'entretiens. Sur la même longueur d'onde, le Chili a profité de l'occasion pour dynamiser ses rapports avec le Vietnam. De son côté, Hanoï a multiplié les tête-à-tête de son Premier ministre avec le président français, la présidente péruvienne, le Premier ministre chinois, le président de Palaos, le Premier ministre des Îles Salomon. La ministre mexicaine des Affaires étrangères, Alicia Bárcena Ibarra, a rencontré hors conférence ses homologues chilien, colombien, français, les représentants de la Banque mondiale, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUMA).

Pour autant, tout est-il pour le mieux dans le meilleur des mondes durables ? Bien des choses ont avancé pour protéger les mers. Sans doute pas assez. Mais suffisamment pour que divers groupes d'intérêt protestent avec aigreur, comme les professionnels de la pêche au Pérou.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Les ambivalences des négociations, de vertes en pas mûres

D'autres négociations, fructifères pour les parties, font débat. La protection des fonds marins est malmenée par l'exploitation de ressources en eaux profondes, énergétiques et minières. Les annonces conquérantes faites à ce sujet par le président des États-Unis sont connues et préoccupent. Pourtant, le sommet niçois a accueilli nombre de discussions à propos d'exploitations de ressources énergétiques et minières, termes insolites en ces lieux.

La délégation vietnamienne a, selon certaines dépêches, parlé pétrole avec une entreprise franco-

britannique du secteur. La presse argentine a souligné le caractère éminemment minier de la présence du président Milei. Selon les journalistes argentins, celui-ci n'a pas dit un mot sur les océans et leur protection, mais aurait eu avec son homologue français, Emmanuel Macron, des échanges positifs sur divers projets miniers et nucléaires. Un mémorandum bilatéral sur les minerais stratégiques a été signé par les deux chefs d'État. Toujours selon les mêmes sources, la France et l'Argentine ont signé un accord de coopération sur la recherche minière. La France devrait par ailleurs participer, sous une forme non précisée, au Plan nucléaire argentin. Son responsable, président de Nucleoeléctrica Argentina (NA-SA), Demian Reidel, aurait pris contact avec divers acteurs français : EDF, Framatome, Orano (ex-Areva). Javier Milei a saisi l'opportunité de cette conférence environnementale pour diffuser la pensée ultralibérale. Il a offert à Emmanuel Macron, au cours d'une pause, la littérature anarcho-capitaliste de l'économiste espagnol Jesús Huerta de Soto. Ces annonces assorties de photos des deux chefs d'État ont été largement diffusées en terres australes et en Espagne⁴. En revanche, côté français, elles ont été mises sous boisseau médiatique.

Également à Nice, le président brésilien a affirmé son engagement écologique, signalant à juste titre la dominante énergétique propre au Brésil et le coup d'arrêt mis à la déforestation amazonienne. Le 10 juin 2025, il s'est attiré un discret, mais certain rappel à l'ordre environnemental de la part d'Emmanuel Macron. Exploiter du pétrole dans l'Amazonie, « ce n'est pas bon pour le climat », a déclaré le chef d'État au cours d'un entretien télévisé. Un appel à exploitation pétrolière a en effet été accordé par l'Agence nationale brésilienne des pétroles (ANP) pour forer 47 blocs dans l'estuaire du fleuve Amazone, décision confirmant l'aval donné depuis l'État d'Amapa, frontalier de la Guyane, par le président Lula. Il s'était publiquement déclaré le 12 février 2025, au cours de ce déplacement, ouvert à la recherche de pétrole à l'embouchure de l'Amazone.

Sans doute le président français avait-il peu goûté le chantage émotionnel lancé par Lula, un appel du cœur en faveur des agriculteurs brésiliens, lésés selon le président brésilien par les états d'âme français sur l'accord Union européenne-Mercosur. Appel du cœur insolite. L'agriculture familiale brésilienne, celle des petits, populaires, est réservée sur la signature de ce traité. Ce sont les mastodontes du secteur, les capitalistes de la terre, agro-exportateurs, qui poussent leur gouvernement à forcer une négociation qui peut, si elle aboutit, leur rapporter gros. On rappelle qu'après l'élection de Jair Bolsonaro, en 2018, ils avaient bataillé pour la levée d'interdits sur plusieurs dizaines d'intrants chimiques, qui n'ont rien d'écologique. L'usage de ces pesticides a été validé et étendu sous la pression de l'intergroupe parlementaire de l'agro-négoce dans une loi promulguée le 28 décembre 2023.

La guerre russe en Ukraine et ses incidences économiques, les menaces tarifaires tous azimuts de

Donald Trump, les incertitudes générées par les guerres d'Israël au Proche-Orient jouent en faveur d'un compromis entre le Mercosur et l'Union européenne. La Conférence sur l'océan, avec Javier Milei et Luis Inacio Lula da Silva, aura paradoxalement permis, les couloirs aidant, d'inventer un scénario de compromis, possédant un dénominateur écologique à périmètre réduit, égalisant par le bas les conditions de la concurrence. Déjà la feuille de route française en la matière est revue à la baisse sur le glyphosate et le cadmium, tandis qu'au Brésil « le cœur » des agro-exportateurs bat de plus en plus fort pour élargir la liste des pesticides autorisés. Cette perspective satisferait en France la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et au Brésil les 302 députés représentant les agro-industriels brésiliens membres du Front parlementaire agricole – sans parler des 180 élus qui défendent au sein d'un groupe *ad hoc* l'exploitation pétrolière sur les rives équatoriales du pays.

La défense collective de l'environnement est doublement positive pour tous ceux qui privilégient les droits humains et le dialogue comme voies de résolution des différends. Elle sert la cause environnementale, quels que soient les résultats de telle ou telle rencontre internationale. Elle permet aussi, bien que ce ne soit pas son objet premier, de valider les rituels diplomatiques, contraignant un nombre important de responsables internationaux à discuter et débattre en présentiel, au risque d'être instrumentalisée pour d'autres causes et questions, parfois très loin des préoccupations environnementales inscrites à l'ordre du jour. Nice et l'UNOC 3 n'ont pas échappé à cette contradiction. Pétrole, nucléaire, lithium et cuivre ont occupé un grand nombre d'apartés qui n'avaient pas leur place en réunion plénière.

1. Jean-Jacques Kourliandsky, *Lula à Paris : perspectives sur la rencontre bilatérale des 8 et 9 juin prochains*, Fondation Jean-Jaurès, 4 juin 2025.
2. « Biodiversity Beyond National Jurisdiction » (BBNJ).
3. Le Panama, le Canada et 35 autres pays s'engagent à lutter contre la pollution sonore sous-marine pour protéger la vie marine.
4. *Ahora*, *Ambito financiero*, *Comercio y Justicia*, *El Economista*, *MAS ENERGIA*, *La Nación*, 9 juin 2025, *El País*, 10 juin 2025.